

UN CADEAU

PASSIF.	31 janvier 1900	28 février 1900
Capital versé.....	\$63,734,845	\$63,876,310
Réserves.....	30,055,896	30,261,307
Circulation.....	\$41,320,083	\$41,699,231
Dépôts des gouvernements.....	6,349,582	6,044,828
Dépôts du public remb. à demande.....	95,227,158	92,597,743
Dépôts du public remboursables après avis.....	174,614,238	174,696,918
Dépôts ou prêts d'autres banques garantis.....	520,979	489,773
Dépôts ou prêts d'autres banques non garantis.....	2,750,690	2,534,691
Balances dues à d'autres banques au Canada.....	94,022	165,932
Balances dues à d'autres banques à l'étranger.....	1,039,476	1,055,258
Balances dues à d'autres banques en Angleterre.....	5,384,295	4,809,017
Autres dettes.....	632,339	616,159
<b>Totaux du Passif.....</b>	<b>\$327,932,926</b>	<b>\$324,621,528</b>
Diminution.....		\$3,311,398

ACTIF.

Espèces.....	\$9,824,184	\$9,740,874
Billets du Dominion.....	17,412,601	17,725,845
Dépôts en garantie de la circulation.....	2,056,344	2,056,344
Billets et chèques d'autres banques.....	9,684,487	8,963,163
Prêts à d'autres banques en Canada, garantis.....	504,968	494,461
Dépôts faits à d'autres banques au Canada.....	4,187,854	3,814,825
Dû par d'autres banq. sur échanges journaliers.....	211,350	243,757
Balances dues par banques étrangères.....	19,639,957	18,116,808
Balances dues par banques anglaises.....	10,831,847	9,495,472
Obligations fédérales.....	4,766,495	4,766,992
Valeurs mobilières.....	31,436,233	31,532,274
Prêts sur titres et valeurs	31,625,727	30,020,819
Escomptes et avances en cours.....	263,205,970	271,858,731
Prêts aux gouvernements	1,353,758	1,292,011
Effets en souffrance.....	1,863,71	1,879,505
Immeubles.....	1,107,528	1,075,507
Hypothèques.....	649,502	673,232
Immeubles occupés par les banques.....	5,994,446	6,088,365
Autres créances.....	2,599,572	2,793,309
<b>Totaux de l'Actif.....</b>	<b>\$424,976,063</b>	<b>\$422,631,506</b>
Diminution.....		\$2,344,557

Patates Savon

On peut lave le linge sans savon ni lessive en frottant ce linge avec des patates cuites dans l'eau. Ce procédé réussit très bien pour la toile le coton, la laine, la soie et quelle que soit leur salacité, les objets lavés ainsi deviennent très propres.

Le gouvernement vient de faire ce qu'il croit un pas nouveau dans la voie impérialiste en accordant à la Grande-Bretagne une réduction de 33 p.c. sur le tarif douanier du Canada.

Nous n'avons pas à nous occuper ici, outre mesure, des motifs qui ont guidé nos ministres en accordant une préférence plus marquée aux importations anglaises, que celle qui existait déjà; il est plus intéressant d'en prévoir les résultats au point de vue des industries canadiennes.

Nous craignons que ces résultats soient déplorables et qu'un avenir peu éloigné justifie nos craintes.

Pour le moment, nos industries ont autant de commandes qu'elles peuvent en exécuter et, dans certaines manufactures, elles en ont même davantage. Il n'en a pas toujours été ainsi et, autant pour maintenir ces industries que pour les aider à naître, il a fallu établir un tarif de protection.

Ce tarif de protection existe toujours à l'encontre des articles manufacturés par certains pays, mais il a cessé d'être pour ceux de fabrication anglaise.

Que le gouvernement favorise les importations anglaises, au détriment des importations d'autres provenances, on pourrait à la rigueur le comprendre; mais qu'il favorise ces importations au détriment de la production nationale, voilà qui ne se conçoit plus.

Parmi les articles qui se fabriquent au Canada, il en est qui se manufacturent également en Angleterre et avant d'accorder une remise d'un tiers des droits de douane sur tous les articles sans exception importés de la Grande-Bretagne, il eût été prudent d'étudier si certaines de nos industries, celles des